



## Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département  
Place Saint-Arnoux  
05000 GAP

### Réunion Communale n°3 le mercredi 31 mai 2017, 10 h à Saint-Chaffrey

#### Étaient présents :

Jean CONREAUX, maire de Pelvoux-Vallouise et conseiller départemental de l'Argentière,  
Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Magdeleine SAUVEBOIS,  
Christian BRUN, Jean-Pierre EYRAUD, Samuel PETERMANN, Henri RANQUE,  
Roger BARBAN, Pierre BLANC, Alain JAUME, Maurice MATTHIEU, Michel MERLE

#### Étaient excusés :

Robert MOTTE, Lucien CLARY, Jean GERMANAZ, Pierre GRAND'EURY, Jean-Paul REYNIER

Accompagnants : Rosette BRUN, Madeleine PETERMANN, Michèle RANQUE, Jean-Luc RENAUD.

13 anciens maires et conseillers généraux se sont réunis à Saint-Chaffrey, à la salle des associations.



## **I \* Vie de l'association GAMHA**

La présidente rappelle les réunions du 14 février 2017 à Ribeyret et du 14 mars à Monétier-Allemont.

Dans le compte-rendu de la réunion communale de Monétier-Allemont, une erreur dans la date a été commise. Merci de la corriger : 14 mars 2017.

### **1 \* Adhérents**

La liste des adhérents est revue : il sera demandé à tous les 27 membres du Conseil d'Administration de régler sa cotisation : 25 €.

A ce jour : 25 membres sont à jour de leur cotisation 2017.

### **2 \* FAMAF (Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France)**



*Délégation donnée :*  
Raymond MARIGNE représente la présidente et l'association GAMHA auprès de la FAMAF. Il est chargé de la coordination, au sein de GAMHA, de toutes les actions menées par la FAMAF. Il est le relais privilégié entre

le GAMHA et la FAMAF.

- **Émulation civique**

L'action de GAMHA est précisée dans la logique de son adhésion à la FAMAF. Il faut faire une demande d'agrément nominative auprès du Directeur Départemental de l'Éducation Nationale pour intervenir dans les écoles et les collèges du département.

*Seront proposées par la Présidente, les candidatures de :*

Marie-Christine RENAUD, Magdeleine SAUVEBOIS, Pierre BLANC, Jean-Pierre EYRAUD, Alain JAUME, Samuel PETERMANN.

Une demande sera faite à certains membres absents : Roland LIHOSSIER, Pierre TESSIER.

- **Marianne du civisme**

L'opération des Mariannes du Civisme est lancée par la FAMAF, pour encourager les citoyens à accomplir leur devoir d'électeurs.

Dans la semaine précédant le premier tour de scrutin pour les présidentielles, toutes les mairies ont reçu l'affiche des Mariannes du Civisme, accompagnée d'un courrier signé par le Président du Conseil Départemental, le Président de l'Association des Maires des Hautes-Alpes, associés à GAMHA dans cette opération.

Trois articles sont parus dans la presse, Raymond MARIGNE a participé à 2 émissions radio et Jean-Paul REYNIER a évoqué cette action à plusieurs reprises, lors d'émissions télévisées.

GAMHA va relancer une campagne de communication pour les élections législatives :

Jean-Pierre EYRAUD se rapproche du Dauphiné Libéré et Christian BRUN d'Alpes1.

Un courrier sera envoyé le 6 mai à toutes les mairies par mail.

- **Honorariat**

Raymond MARIGNE a pris contact avec madame RISPAUD de la Préfecture pour avoir une liste exhaustive des prétendants à l'honorariat, à qui sera proposé le dossier de demande.

Cette liste va être revue dans les jours qui viennent, et arrêtée fin juin.

La cérémonie de remise de cette distinction se fera conjointement avec l'Association des Maires présidée par J.M. ARNAUD, et peut-être en présence du Président de la FAMAF, Jacques GODFRAIN, à l'automne 2017.

### **3 \* Activités 2017 du GAMHA**

- **Voyage**

Voyage d'étude dans la Région autonome du Val d'Aoste du mardi 26 au jeudi 28 septembre 2017.

41 participants : maires, conseillers généraux et membres de l'Ordre du Mérite. Le premier acompte est versé : 200 € par personne. Solde demandé fin juin - Règlement en juillet.



- **Journée conviviale : le mercredi 28 juin au Gioberney**

Préparation par Roger BARBAN, Maurice MATHIEU aidés par Jean-Pierre EYRAUD et Jean-Paul REYNIER

\* Accueil vers 10 heures avec le café.

\* 10 h-11 h : conférence avec un garde du Parc National des Ecrins.

\* 11 h-12 h : diaporama des photos de Jean-Claude CATELAN (Maire de la Chapelle en Valgo).

\* Repas sur place – 30 €

\* Après-midi : promenade ou jeux de boules.

**II \* Thème de débat choisi pour cette année :**

**Le regroupement des communes** (*en annexe*)

**Un intervenant :** Jean Conreaux, actuel Maire de Pelvoux-Vallouise.

Un délicieux repas attend les participants à Monétier les Bains (l'Aquisana). Kir au génépi en apéritif.

## **Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes - 2017**

### **Le regroupement des communes**

#### **Troisième débat : le 31 mai 2017 – Saint-Chaffrey**

**Intervenant :** Jean Conreaux, actuel Maire de Pelvoux-Vallouise qui a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Regroupement des communes de Pelvoux et de Vallouise.

#### **Une bataille pour convaincre**

Vallouise compte environ 750 habitants - 2/3 des foyers fiscaux sont des résidences secondaires liées au tourisme.

Pelvoux, environ 450 habitants.

##### **1) Le contexte**

Jean Conreaux vient de la société civile, chef d'entreprise de 40 personnes, élu en 2008 au sein d'une équipe de "nouveaux " en politique.

Il a dû tout apprendre pour mener à bien ce regroupement de communes.

Plusieurs projets de regroupement avaient vu le jour, sur le canton de l'Argentière :

\* un regroupement éventuel des 9 communes du canton de l'Argentière autour du Bourg-centre de l'Argentière,

\* un regroupement des 4 communes : Vallouise, Pelvoux, Puy Saint Vincent, les Vigneaux, un projet de vallée.

## **2) La démarche**

Il a fallu beaucoup de ténacité et de discussions afin de convaincre élus et population pour arriver à la fusion des 2 communes Vallouise et Pelvoux.

Une Charte pour préparer la fusion a été établie : harmonisation des impôts locaux, service de l'eau et de l'assainissement, mutualisation des services administratifs et techniques ... aide des services de l'État, de la Préfecture et de la Sous-Préfecture de Briançon.

**Il a fallu batailler ferme pour convaincre**, pour trouver un nom pour cette commune nouvelle, pour savoir qui allait être le Maire et le Maire délégué, pour travailler en binôme avec l'ancien Maire de Pelvoux, pour harmoniser les indemnités de fonctions du maire délégué, et des adjoints ... enfin pour respecter la sensibilité de chacun.

Délibération dans chaque commune pour approuver la fusion : le maire de Pelvoux avait voté contre, puis réclamait la fonction de Maire ... Un référendum pour solliciter l'avis de la population de Pelvoux demandé puis rejeté par les services préfectoraux ... d'où un accouchement dans la douleur pour la commune de Pelvoux.

Heureusement, il y avait déjà un regroupement pédagogique entre les deux communes, mais il fallait apprendre à se connaître.

## **3) Le fonctionnement pour ce début d'année du regroupement**

L'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), précédant le Plan Local d'Urbanisme a permis de mettre la population "dans le coup", pour qu'elle arrive à s'approprier le projet, pour passer du « ils » au « nous ».

Les chasseurs ont conservé leur autonomie de fonctionnement ainsi que les associations.

Il a été décidé que la Mairie serait à Pelvoux et l'École à Vallouise avec la Mairie annexe, malgré des locaux trop petits ou difficiles à aménager.

Il y a une mise en place progressive pour les services administratifs, mais la cohésion est plus rapide pour les services techniques.

L'Office de tourisme intercommunal doit répondre aux exigences de la Loi NOTRE.

*Les projets de la commune nouvelle* : 1,8 million d'euros pour l'investissement en 2017.

Budget de 3 millions d'euros au total.

La commune doit faire face au torrent en rive gauche du Pré de Madame Carle et travaille avec le service de la Restauration des Terrains de Montagne, R.T.M.

Les deux communes voisines Puy Saint Vincent et Les Vigneaux sont en observation et rejoindront peut-être le regroupement ?

La commune des Vigneaux est très proche, territorialement de l'Argentière...

Un regroupement avec l'Argentière ? Certains élus y pensent, d'autres écartent cette vision trop élargie pour de multiples raisons (projet économique difficile à gérer, forte personnalité des élus ...)

\*\*\*\*\*